

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.822
26 mars 1999

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT VINGT-DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le vendredi 26 mars 1999, à 15 h 35

Président : M. Nguyen Quy Binh (Viet Nam)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la 822ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je voudrais tout d'abord, en notre nom à tous, souhaiter très chaleureusement la bienvenue au Président de la République populaire de Chine, S. E. M. Jiang Zemin qui va prendre aujourd'hui la parole devant la Conférence. Nous apprécions beaucoup le fait que le Président Jiang Zemin a réussi à venir nous rencontrer aujourd'hui malgré un emploi du temps très chargé. Sa visite témoigne de l'importance qu'il attache personnellement à l'approche multilatérale de la maîtrise des armements et du désarmement et au succès de nos efforts collectifs.

Je donne maintenant la parole au Président de la République populaire de Chine, S. E. M. Jiang Zemin.

M. JIANG Zemin (Chine) (traduit du chinois) : La Conférence du désarmement, qui siège au bord du lac Léman, à Genève, est à présent le seul mécanisme de négociation multilatérale sur le désarmement dans le monde. Elle joue un rôle indispensable dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité sur la planète. La mission qui vous est dévolue est à la fois noble et ardue.

Au cours du XXe siècle, notre planète a connu des catastrophes et des guerres sans précédent. Les peuples du monde ont lutté sans relâche pour réaliser et préserver la paix du monde. Les deux guerres mondiales et la guerre froide longue de plus de 40 ans ont causé à l'humanité de fortes souffrances et ont été lourdes d'enseignements.

Après la guerre froide, la situation internationale a connu des changements importants et profonds. L'accentuation de la multipolarisation et de la mondialisation de l'économie profite, dans l'ensemble, à la détente internationale, à la paix et au développement dans le monde.

Nous sommes à la charnière de deux siècles. Voilà un moment propice pour dresser le bilan des expériences et des leçons de l'histoire, d'envisager l'avenir et de construire une paix durable. Après un examen général de la réalité internationale actuelle, force est de constater les faits suivants : la mentalité de la guerre froide persiste; l'hégémonisme et la politique de puissance se manifestent de temps à autre; la tendance au renforcement des alliances militaires s'accroît; la "politique de la canonnière" nouvelle manière continue à faire des ravages et les conflits régionaux se succèdent sans fin.

Avant-hier, lorsque des frappes aériennes et une intervention militaire ont commencé à viser le Kosovo et d'autres régions de la Yougoslavie, j'ai exprimé immédiatement ma profonde inquiétude et ma vive préoccupation et appelé à l'arrêt immédiat des actions militaires afin de remettre le problème du Kosovo sur la voie d'un règlement politique. Je voudrais réaffirmer solennellement ici que les actions militaires lancées au Kosovo et dans d'autres régions de la Yougoslavie vont à l'encontre des normes régissant les relations internationales et ne favorisent pas la paix dans les Balkans. Les membres de la communauté internationale se doivent de travailler de concert pour dénouer rapidement cette crise.

(M. Jiang Zemin, Chine)

En matière de réduction des armements, je note avec regret que les puissances militaires continuent de développer leurs armes de pointe et n'en ont éliminé aucune. Les efforts internationaux déployés contre la prolifération nucléaire sont entravés par de graves difficultés. Dans ces circonstances, il est important et urgent que tous les pays du monde réfléchissent aux moyens de faire avancer le processus de désarmement et de sauvegarder la sécurité mondiale.

L'histoire nous montre que la vieille conception de la sécurité fondée sur les alliances militaires et le renforcement des armements ne concourt pas à préserver la sécurité internationale et encore moins à établir une paix planétaire durable. D'où la nécessité de créer un nouveau concept de sécurité adapté à notre époque et d'explorer activement de nouvelles voies pour défendre la paix et la sécurité.

Nous sommes d'avis que le nouveau concept de sécurité doit être fondé essentiellement sur la confiance mutuelle, les avantages réciproques, l'égalité et la coopération. L'observation par les divers pays du monde des cinq principes que sont le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-agression mutuelle, la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre, l'octroi d'avantages réciproques équivalents et la coexistence pacifique, ainsi que l'application des autres normes universellement reconnues régissant les relations internationales constituent la base politique de la sauvegarde de la paix. La coopération mutuellement bénéfique et la prospérité commune constituent la garantie économique de la paix mondiale. Le dialogue, les consultations et les négociations menés sur un pied d'égalité sont la bonne voie à suivre pour le règlement des différends et la défense de la paix. La naissance d'un nouveau concept de sécurité et l'instauration d'un nouvel ordre international qui soit juste et rationnel sont indispensables pour promouvoir fondamentalement le bon déroulement du processus de désarmement, ainsi que la paix et la sécurité internationales.

Le désarmement vise à renforcer la sécurité au profit de tous. Tout pays, qu'il soit grand ou petit, nanti ou déshérité, fort ou faible, a un droit égal à la sécurité. Sans sécurité pour les nombreux pays en développement, le monde entier ne peut jouir de la tranquillité. Le désarmement ne doit pas devenir l'instrument des pays forts pour exercer un contrôle sur les pays faibles, et encore moins le moyen pour une minorité de pays de perfectionner leurs armements et tenter ainsi d'assurer unilatéralement leur sécurité. Réduire les armements des autres mais pas les siens, réduire ses armements d'un côté tout en les renforçant de l'autre, voire même sacrifier, au nom de sa sécurité, celle des autres pays, ou encore demander aux autres pays d'appliquer strictement les traités tout en se permettant d'agir en plaçant sa législation nationale au-dessus du droit international, voilà autant de pratiques qui participent d'une politique de deux poids, deux mesures et d'un mépris pour les efforts internationaux de désarmement et qui vont à l'encontre des objectifs fondamentaux du désarmement.

L'histoire montre que l'accroissement démesuré des armements ne peut que compromettre le développement économique et ne contribue nullement à

(M. Jiang Zemin, Chine)

la préservation de la paix et de la sécurité. Le désarmement doit permettre à tous les pays, et en particulier aux nombreux pays en développement, de dégager davantage de ressources et de créer de meilleures conditions pour leur développement économique. Pour juger un traité de désarmement, l'un des critères majeurs est la mesure dans laquelle il favorise ou non le développement économique des différents pays, notamment celui des pays en développement, et le renforcement de la coopération scientifique et technique. Aucune mesure de désarmement proposée ne suscitera un appui universel et ne sera durablement viable si sa mise en oeuvre doit se faire au détriment du développement économique ou du progrès scientifique et technique de la grande majorité des pays.

Le désarmement n'est pas un privilège de quelques pays, mais une affaire à laquelle tous les pays ont le droit de prendre part sur un pied d'égalité. Les traités de désarmement multilatéraux sont l'aboutissement des négociations entreprises par les divers pays du monde et sont donc l'expression de la volonté commune de la communauté internationale. Des mécanismes de contrôle des exportations établis par quelques pays ne doivent pas être mis en parallèle avec les traités internationaux multilatéraux, que ce soit sur le plan de l'impartialité ou celui de l'universalité. Maintenir des arrangements propres à un bloc après la conclusion de traités multilatéraux, voire même les placer au-dessus de ces derniers, ne fera qu'affaiblir l'autorité et l'universalité des traités multilatéraux et porterait ainsi atteinte à la cause internationale du désarmement. D'où la nécessité de renforcer grandement le rôle des institutions des Nations Unies chargées des questions de désarmement et de substituer progressivement les traités multilatéraux aux arrangements dits de blocs.

Depuis plus d'un demi-siècle, les armes nucléaires sont comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus de l'humanité et menaçant à tout instant son existence. La fin de la guerre froide n'est pas le résultat d'une disparition des armes nucléaires. Le désarmement nucléaire mené par les États-Unis et la Russie a sombré dans l'impasse malgré une courte période de progrès. De nouveaux essais nucléaires ont eu lieu après la conclusion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Tous ces faits montrent clairement que la non-prolifération et la poursuite du désarmement nucléaire demeurent, à l'heure actuelle et pour une longue période, une tâche majeure pour la communauté internationale. Pour la mener à bien, les membres de cette communauté devront inlassablement conjuguer leurs efforts. À notre avis, il faut, dans l'immédiat, progresser tout particulièrement dans les domaines suivants.

Premièrement, en tant que puissances possédant les plus gros arsenaux nucléaires au monde, les États-Unis et la Russie ont à assumer plus que les autres la responsabilité du désarmement nucléaire. Ils doivent appliquer effectivement les traités de désarmement nucléaire déjà conclus et continuer sur cette base à réduire fortement leurs arsenaux nucléaires, ouvrant ainsi la voie pour que d'autres pays dotés d'armes nucléaires participent au processus de désarmement nucléaire multilatéral.

(M. Jiang Zemin, Chine)

Deuxièmement, le TNP est la base du régime international de non-prolifération et constitue la condition première des progrès du processus de désarmement nucléaire. Il doit être appliqué de façon complète et effective, faute de quoi, les efforts internationaux visant le désarmement nucléaire et la non-prolifération s'en trouveront gravement compromis. Les pays qui n'ont pas encore adhéré au TNP doivent le faire au plus tôt afin de le rendre véritablement universel.

La non-prolifération des armes nucléaires et leur élimination complète sont complémentaires. L'élimination complète est l'objectif pour lequel nous travaillons de toutes nos forces, et la non-prolifération constitue un moyen efficace à utiliser et l'étape incontournable par laquelle il faut passer pour y parvenir. Compte tenu de cette analyse, la Chine a appuyé la prorogation pour une durée indéfinie du TNP. Cette prorogation ne signifie cependant pas que les puissances nucléaires ont pour prérogatives de pouvoir conserver éternellement leurs armes nucléaires. Bien au contraire, elles se doivent de remplir fidèlement leurs obligations en matière de désarmement nucléaire et de contribuer par des actes concrets à la réalisation rapide d'un désarmement nucléaire complet.

Troisièmement, les États dotés d'armes nucléaires doivent s'engager au plus tôt, inconditionnellement et de manière juridiquement contraignante à ne pas les utiliser en premier et à ne pas les employer contre des pays qui n'en sont pas dotés. Dès le jour où elle est entrée en possession d'armes nucléaires, la Chine a déclaré publiquement qu'elle ne les utiliserait en premier à aucun moment et en aucune circonstance. Par la suite, elle a pris l'engagement explicite de ne pas employer ou menacer d'employer les armes nucléaires contre les pays qui n'en sont pas dotés. Le fait que ces pays ont renoncé en termes explicites à mettre au point de telles armes doit logiquement les mettre à l'abri de la menace nucléaire. Aujourd'hui, avec la fin de la guerre froide et l'amélioration des relations entre les puissances nucléaires, les conditions sont réunies pour que celles-ci prennent l'engagement de ne pas utiliser en premier les armes nucléaires les unes contre les autres. La Chine est prête à contribuer à la conclusion rapide d'un instrument juridique international à ce sujet.

Quatrièmement, il faut oeuvrer activement pour l'entrée en vigueur au plus tôt du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) dans le strict respect des termes de cet instrument. Les nouveaux essais nucléaires qui ont été fait dernièrement ont rendu encore plus urgente l'entrée en vigueur du TICE à laquelle la Chine entend apporter sa contribution en tant que l'un des premiers pays signataires du Traité. Très prochainement, le Gouvernement chinois soumettra officiellement le TICE à l'Assemblée populaire nationale de Chine pour ratification.

Cinquièmement, il faut mener des négociations pour conclure le plus rapidement possible le traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et autres dispositifs explosifs qui doit revêtir un caractère universel et être vérifiable. Ce traité, une fois conclu, sera un nouveau grand succès après le TICE dans la promotion du désarmement nucléaire et de la non-prolifération nucléaire.

(M. Jiang Zemin, Chine)

Vous travaillez d'arrache-pied à cette fin et je vous adresse tous mes voeux de succès.

Sixièmement, il faut, sur la base des points susmentionnés, négocier et conclure un traité d'interdiction complète des armes nucléaires. Maintenant que deux types d'armes de destruction massive, à savoir les armes biologiques et les armes chimiques, sont déjà interdites totalement, il n'y a pas de raison pour ne pas interdire complètement et détruire totalement les armes nucléaires qui possèdent une force plus destructive. Il suffit d'avoir une volonté politique ferme pour atteindre cet objectif.

Éliminer les armes nucléaires et écartier ainsi radicalement le danger de guerre nucléaire, tel est le voeu de tous les peuples du monde et l'objectif poursuivi indéfectiblement par le Gouvernement et le peuple chinois. Conjuguons nos efforts pour établir enfin un monde sans armes nucléaires.

Le désarmement nucléaire ne saurait progresser sans équilibre stratégique et stabilité dans le monde. Les recherches portant sur des systèmes antimissiles perfectionnés, la mise au point, le déploiement et la prolifération de tels systèmes et le fait de réviser, voire dénoncer les accords de désarmement existants sur lesquels repose l'équilibre stratégique mondial auront inévitablement de vastes conséquences négatives sur la sécurité et la stabilité internationales, conduiront à une nouvelle phase de la course aux armements dans des domaines nouveaux, et partant, entraveront gravement, voire annihilent les efforts internationaux visant le désarmement et la non-prolifération nucléaires. La communauté internationale doit y prêter une grande attention et prendre les mesures nécessaires pour stopper cette évolution dangereuse.

La nation chinoise est une nation éprise de paix. La tapisserie offerte par la Chine à l'ONU et exposée au Palais des Nations, qui représente le Temple du Ciel de Beijing où l'on venait prier pour que les récoltes soient bonnes, traduit bien le fait que le peuple chinois souhaite qu'il y ait dans le monde de bonnes conditions climatiques, des récoltes abondantes, la stabilité et le bonheur pour tous.

Ouvrer pour la paix, la stabilité, la coopération et le développement, telle est l'aspiration de tous les pays et peuples épris de paix. Notre planète doit être une terre où les divers peuples vivent en bonne entente et dans la tranquillité. Nous devons garder à jamais dans notre mémoire les leçons douloureuses des deux guerres mondiales et oeuvrer inlassablement pour la paix et la sécurité dans le monde.

Il est dit dans un poème de Li Po, grand poète chinois de la dynastie des Tang : "Le long vent rompt la vague, acceptons-en l'augure. Un nuage pour voile, on passe l'océan !" J'ai la conviction que grâce aux efforts conjugués des peuples du monde, grâce à la volonté sincère des hommes politiques des divers pays, et grâce aussi au travail opiniâtre de vous tous ici présents, les multiples obstacles rencontrés sur la voie du désarmement seront surmontés les uns après les autres et le processus de désarmement se poursuivra sans interruption. Notre monde vivra des jours meilleurs.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le Président de la République populaire de Chine pour son importante déclaration.

La séance d'aujourd'hui est ainsi terminée de même que la première partie de notre session annuelle. Le jeudi 13 mai étant férié et le Palais des Nations étant fermé ce jour-là, la prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le mardi 11 mai 1999 à 10 heures.

La séance est levée à 16 h 10.
